



Vulnérabilités et patrimonialisations dans les villes africaines : de la préservation à la marginalisation

Anne Ouallet

► **To cite this version:**

Anne Ouallet. Vulnérabilités et patrimonialisations dans les villes africaines : de la préservation à la marginalisation. *Cybergeographie : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, UMR 8504 Géographie-cités, 2009, pp.12. halshs-00618097

HAL Id: halshs-00618097

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00618097>

Submitted on 31 Aug 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne Ouallet

Vulnérabilités et patrimonialisations dans les villes africaines : de la préservation à la marginalisation

Vulnerabilities and heritage in African cities: from preservation to marginalization

Mots clés : vulnérabilité, patrimoine, Afrique, dynamiques urbaines, résilience

Keywords: vulnerability, heritage, Africa, urban dynamics, resilience

Résumé

Patrimoine et vulnérabilités sont liés de manière complexe. Nous commençons par montrer comment la vulnérabilité peut enclencher la patrimonialisation et inversement. Les facteurs de vulnérabilités sont ensuite analysés dans leurs différentes dimensions. Le contexte de grande pauvreté des villes africaines amène les populations à privilégier des stratégies de survie. A une époque où le patrimoine est un outil de développement économique, la question patrimoniale est devenue un enjeu majeur et parfois source de conflits. La résilience apparaît comme un élément modérateur des vulnérabilités. L'article s'appuie sur l'expérience des villes africaines du patrimoine mondial avec des exemples sélectionnés au Mali et en Ethiopie.

Abstract

The links between heritage and vulnerabilities are complex. We start by showing that vulnerability can involve strategies of heritage development and conversely. Our observations will then deal with the multidimensional factors of vulnerability. Great poverty is still a reality in African cities; town dwellers will hence favour survival strategy. At a time where heritage is used as a tool for economical growth, its issue becomes a stake of great importance and occasionally a source of conflicts. The resilience seems to have a moderating influence to vulnerabilities. Examples are taken in world's heritage African cities with case studies in Mali and Ethiopia.

Introduction

Réfléchir aux liens entre vulnérabilités et patrimonialisations dans les contextes africains amène à observer la façon dont les relations socio spatiales se construisent pour accéder aux nouvelles opportunités liées aux sélections patrimoniales (d'éléments, de lieux, d'espaces ou d'événements culturels) dans des espaces de grande pauvreté. Cela conduit également à en considérer les enjeux et les retombées. Les entreprises patrimoniales et vulnérabilités associées, telles qu'elles sont observées dans cet article, ont principalement pour cadre le milieu urbain, qu'il soit celui de capitales ou de villes secondaires africaines, plus ou moins isolées, mais dont la notoriété patrimoniale a permis la construction d'une renommée internationale.

Carte 1 : Les villes du patrimoine mondial au Mali et en Ethiopie.

La notion de patrimoine elle-même renvoie, de manière intrinsèque, à celle de vulnérabilité. En effet, elle a été construite sur l'idée qu'il était nécessaire de réagir à des situations de vulnérabilisation (le plus souvent de bâtis, plus récemment d'éléments immatériels et d'ordre mémoriel) pouvant amener à une très forte dégradation, voire à une disparition. Le recours au patrimoine trouve donc une partie de sa justification comme engagement contre la vulnérabilité, en tant qu'élément de lutte contre ce qui handicaperait l'humanité par sa détérioration ou son anéantissement. La vulnérabilité de certains éléments est alors comprise

comme un risque, celui d'atteinte à la diversité et par conséquent d'appauvrissement de la richesse de l'humanité. L'idée est que pour transmettre aux générations futures, il faut tout d'abord préserver. Ainsi, les deux notions de vulnérabilité et de patrimoine qui apparaissent souvent en « noir et blanc » méritent d'être analysées dans les relations dynamiques qui les lient. La légitimation de la mise en patrimoine se fait donc sur le repérage précis de certaines vulnérabilités d'éléments considérés comme exceptionnels. Inversement, les sélections et gestions patrimoniales sont susceptibles de créer d'autres formes de vulnérabilités, sociales et environnementales en général.

Les vulnérabilités sont multiples et participent à un système dynamique d'interactions complexes qui interpellent tout à la fois les acteurs, les échelles sociales et spatiales et font émerger un certain nombre d'enjeux. Leur caractère évolutif incite à utiliser le néologisme de vulnérabilisation. Les formes de vulnérabilisation liées à chaque projet apparaissent en effet changeantes selon les positionnements des acteurs, les critères retenus, les milieux urbains concernés, les priorités et les enjeux considérés. Elles amènent à observer non seulement les discours et les mobilisations afférentes, mais aussi à débusquer les motivations profondes qui les sous-tendent et donc à énoncer les principaux facteurs de vulnérabilisation.

Certains événements traumatiques directement liés à des interventions sur le patrimoine peuvent être parfois repérés et analysés comme des pics de vulnérabilité. Ils agissent comme révélateurs d'enjeux et dévoilent le degré de vulnérabilité de certains acteurs. Ils poussent finalement à décrypter les contextes internationaux et locaux de mise en patrimoine et à replacer les entreprises patrimoniales dans le jeu de la globalisation. Ils incitent au-delà à rechercher des éléments modérateurs permettant de minimiser les facteurs de risques, procédé qui fonctionne comme une forme de résilience sociale.

1. Des vulnérabilités en amont et en aval des entreprises patrimoniales

C'est l'argument de la vulnérabilité de la planète, de la fragilité d'un certain nombre de ses biens essentiels, de l'amenuisement de sa formidable diversité et de la nécessaire transmission de ses richesses aux générations futures qui légitime l'actuel discours sur le patrimoine. L'émergence historique du concept s'est faite dans le cadre européen et ce concept s'est, dans un premier temps, appliqué aux seuls monuments. Après les dommages de la seconde guerre mondiale, il a été réapproprié par des organismes internationaux tels que l'UNESCO¹, l'ICOMOS² ou encore l'UICN³ et est devenu depuis une dizaine d'années un des mots d'ordre planétaire dans le sillage idéologique du développement durable. Le patrimoine est repéré comme un des éléments porteurs de la durabilité et est investi de la lourde tâche du passage de la mémoire de l'humanité aux générations à venir. En cela, il est devenu un symbole de la lutte contre la vulnérabilité. Si la sélection et la préservation du patrimoine doivent permettre de sauvegarder les trésors de l'humanité et d'assurer la transmission des valeurs et des témoins exceptionnels de la diversité planétaire, elles font aussi de ce patrimoine un formidable outil économique sur lequel s'appuie l'industrie culturelle.

Les sélections au patrimoine mondial, validées par le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, sont un élément de désignation de biens exceptionnels qui sont investis d'un intérêt planétaire. Certains d'entre eux sont si menacés qu'ils sont inscrits sur la liste du patrimoine en péril. Ils sont donc repérés comme spécialement vulnérables. Un protocole particulier est alors mis en œuvre par les institutions compétentes pour faire sortir le bien de cette vulnérabilité extrême. Ce classement a, par exemple, prévalu pour Tombouctou, ville secondaire du septentrion malien dont les mosquées et les tombeaux des saints ont été inscrits

¹ Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

² Conseil International des Monuments et des Sites.

³ Union Internationale de Conservation de la Nature.

au patrimoine mondial en 1988 et déplacés sur la liste du patrimoine en péril entre 1990 et 2006. Curieusement, pour un certain nombre de Tombouctiens pour lesquels être un « patrimoine en péril » était devenu un label utile, la sortie de Tombouctou du péril en juillet 2006 a créé une crainte, crainte d'être oubliés, crainte de ne plus voir affluer les bailleurs. Il a fallu une campagne d'explication de la part de la Mission culturelle⁴ pour les rassurer sur le bienfait de redevenir un « simple » patrimoine mondial. Cela laisse à penser que l'exposition de la grande vulnérabilité est parfois comprise comme un marché potentiel.

L'explosion du nombre de mises en patrimoine⁵ est révélatrice de la mobilisation autour de ce principe, mais également des multiples possibilités offertes par le tremplin patrimonial : opportunités économiques, de contrôle de l'espace, de positionnement social et/ou politique. Sorties du tangible, les sélections patrimoniales se portent aussi sur des phénomènes, des événements, des représentations, des ambiances qui interpellent l'éphémère, l'immatériel. Un certain nombre de biens « intangibles »⁶, sujets à une grande vulnérabilité sont maintenant classés dans un but de préservation. Parallèlement, l'intérêt de la labellisation patrimoniale est de plus en plus repéré comme une opportunité. Des situations de vulnérabilité sociale amènent ainsi certains groupes sociaux à s'emparer de l'argument patrimonial pour émerger sur la scène sociale et/ou politique et tenter de s'imposer comme partenaires incontournables au nom du caractère exceptionnel et menacé de ce dont ils sont porteurs. Bien des exemples pourraient être pris, au Nord (Gravari-Barbas M., 1996) comme au Sud. Le cas de la capitale éthiopienne (Ouallet A., Tamru B., Couret D., 2005) en est illustratif.

1.1 En amont : le cas du quartier du Mercato à Addis-Abeba

La prétention des habitants du Mercato à faire de leur quartier un ensemble patrimonial peut effectivement être prise comme exemple emblématique de cette utilisation. Cœur marchand et populaire d'Addis-Abeba, le Mercato est menacé par des opérations de renouvellement urbain. Les acteurs économiques s'y pressent. Les opportunités y sont fortes, la concurrence aussi. Les premiers projets de réaménagement de cet espace commerçant convoité, lieu central de la capitale éthiopienne, ont rapidement été repérés comme éléments de vulnérabilité pour les acteurs locaux craignant de se retrouver les victimes des programmes de renouvellement du quartier. Habitants, usagers ou encore travailleurs (commerçants, artisans de toutes sortes) ont craint de perdre leur place dans ce quartier, de perdre leur emploi et c'est autour de l'identité exceptionnelle de cet espace qu'ils se sont mobilisés. Politiques, promoteurs et grands opérateurs économiques ont alors vu émerger une résistance farouche qui s'est construite sur l'argument patrimonial d'un espace hors du commun, dont il était indispensable de préserver le caractère particulier. Ces acteurs mobilisés se sont finalement imposés dans le débat public. Le type de mise en valeur proposé à travers un projet de modernisation privilégiant une verticalisation et la végétalisation d'espaces insalubres a été contesté. C'est le principe même de la transformation de ce quartier présenté comme insalubre, surpeuplé et dangereux, en vitrine urbaine moderne mondialisée, propre et étincelante, qui a été remis en cause. Une autre image du Mercato a alors été promue : non pas celle d'un quartier malsain, pauvre et crapuleux qu'il fallait assainir, mais celle d'un espace unique en son genre, identifié comme espace de mémoire, cœur battant populaire

⁴ Structure locale représentant l'UNESCO et la Direction Nationale du Patrimoine du Mali.

⁵ 878 biens sont actuellement inscrits sur la liste du Patrimoine mondial et 164 Etats ont soumis une liste indicative qui correspond à l'inventaire des biens que chaque Etat partie a l'intention de proposer pour inscription au cours des années à venir : trois biens supplémentaires ont été proposés pour le seul Mali et deux pour l'Ethiopie. En 1994, seuls 410 biens étaient inscrits. Il y a donc eu plus du doublement du nombre de biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial ces quinze dernières années. En outre, les Etats sont en train de compléter, ou de réaliser, des inventaires du patrimoine sur leur territoire.

⁶ Expression consacrée par l'UNESCO au patrimoine immatériel.

indispensable à préserver, âme de la ville dont l'ambiance sans équivalent valait la protection. A un discours sur le risque social et environnemental énoncé par les tenants des grands projets immobiliers de renouvellement urbain était alors substitué un discours alternatif autour du risque de disparition d'un espace à caractère exceptionnel et sur la nécessité de le préserver. La mise en vulnérabilité de populations qui risquaient l'expulsion a permis, grâce à la revendication patrimoniale, de poser une légitimité populaire au niveau d'Addis-Abeba, mais aussi au niveau éthiopien. En effet, le Mercato se trouve être le principal espace intégrateur de l'Ethiopie en tant qu'espace d'accueil pour les migrants ruraux. Le risque d'éviction du quartier, de disparition de l'accès à la centralité urbaine, tant pour les migrants que pour des Additiens liés au Mercato depuis longtemps, s'est ici traduit de façon spectaculaire par cette revendication patrimoniale. La vulnérabilité est dans ce cas en amont de la tentative de patrimonialisation. Cette configuration d'une vulnérabilité repérée qui amène à la patrimonialisation est celle qui est classiquement mise en avant. C'est le cas courant de toutes les entreprises patrimoniales concernant la sélection, puis la préservation des éléments remarquables en danger dans les villes du patrimoine mondial : ensemble de la vieille ville à Djenné (Mali) et Harär (Ethiopie), mosquées à Tombouctou et Gao (Mali), églises hypogées à Lalibäla (Ethiopie).

Photo 1 : Les églises hypogées de Lalibäla (Ethiopie) sont classées au patrimoine mondial de l'humanité. Leur grande vulnérabilité, notamment aux intempéries, a conduit à la mise en place de mesures de protection par le déploiement de grands auvents (programme de l'Authority for Research and Conservation of Cultural Heritage et de l'Union européenne). Un des dangers liés à la fréquentation touristique est par ailleurs l'altération de l'usage traditionnel des lieux, directement lié à la fonction sacrée du site (cliché Anne Ouallet, 2007).

1.2 En aval : l'exemple de Marrakech ou de Djenné

Dans d'autres cas, c'est la labellisation en tant que patrimoine qui amène de nouvelles vulnérabilités. Derrière la vulnérabilité des biens matériels et immatériels qui justifie le classement au patrimoine se profilent parfois d'autres vulnérabilités qui s'expriment davantage sur le plan social. En effet, les patrimonialisations débouchent sur l'implication de nouveaux acteurs et amènent à l'élaboration d'un nouveau type de gestion urbaine. Ces évolutions se révèlent perturbatrices pour une partie de la population locale et peuvent entraîner l'émergence de nouvelles fragilités. L'introduction de données neuves modifie l'état des forces en présence et fragilise ceux qui n'ont pas pu (ou su) les intégrer dans leur stratégie. Les classements au patrimoine, particulièrement la labellisation au patrimoine mondial de l'humanité, projettent plus rapidement les espaces sélectionnés dans le jeu mondial. Le changement d'échelles et l'arrivée de nouveaux intervenants issus de la scène mondialisée provoquent un certain nombre de déstabilisations. Les convoitises internationales amènent un repositionnement des acteurs et révèlent la vulnérabilisation de certains d'entre eux pour lesquels ces interventions sont génératrices de nouveaux dangers ou de nouvelles frustrations. Une gentrification ou tentative de gentrification (Salin, Elodie, 2005) des espaces patrimonialisés a, par exemple, été bien des fois remarquée dans différentes régions du monde, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord (Russeau S., 2006), en Amérique latine (Melé P., 1996 ; Leite R.) ou encore en Afrique et dans le monde arabe (Navez-Bouchanine F., 1996). L'exemple de Marrakech, point de rencontre de la *jet-set*, a été particulièrement étudié (Kurzac A. C., 2005). Le phénomène d'accaparement par certaines couches privilégiées (notamment des étrangers) des rias et finalement de la vieille ville de Marrakech est souvent cité comme exemple des risques de dépossession des populations locales des espaces labellisés. Les villes du patrimoine mondial sont, peut-être plus que les autres, confrontées à l'expression des inégalités et les frustrations de ceux qui profitent le moins de

ce type d'amarrage au système monde s'y expriment de manière plus ou moins ouverte. Dans un certain nombre d'entre elles, les tensions au niveau local s'en trouvent exacerbées et peuvent déboucher sur des pics de violence. L'exemple, développé ci-après, de la ville malienne de Djenné où des heurts récents (septembre 2006) avec mort d'homme ont eu lieu peut être emblématique de ce phénomène.

Les entreprises patrimoniales apparaissent donc fortement liées à l'expression de vulnérabilités, que ce soit en amont comme légitimation de l'action de patrimonialisation ou en aval comme impact des mises en patrimoine. Si la vulnérabilité mémorielle, culturelle, sociale ou encore environnementale peut servir de justification à la mise en place du patrimoine, elle peut aussi directement découler de la spécification de ces espaces comme biens à caractère exceptionnel. La complexité des constructions et évolutions socio spatiales en cours dans les villes du patrimoine amène l'expression de vulnérabilités multiples dont il convient de rechercher les causes.

2. Facteurs de vulnérabilisation

Parler de vulnérabilité dans les villes patrimoniales incite à prendre en compte un système complexe où s'enchevêtrent différents types de vulnérabilité. L'approche de situations concrètes de vulnérabilité et l'explicitation des facteurs de vulnérabilisation afférant devraient permettre de mieux définir les enjeux autour du développement urbain correspondant. Elle se doit d'être dynamique, interactive et multidimensionnelle (échelles spatiale, temporelle, sociale).

2.1 La vulnérabilité comme construction sociale

La vulnérabilité a longtemps été cantonnée dans une vision naturaliste, car construite sur le repérage d'un aléa « forcément naturel ». C'est la remise en cause de la prééminence de l'aléa, notamment dans la pensée radicale, qui permet aujourd'hui de replacer les sociétés au cœur des analyses. L'importance des interactions entre les différents paramètres du risque encouru est alors intégré. Ces derniers peuvent, à partir de ce moment, être également énoncés comme sociaux. La vulnérabilité renvoie alors indéniablement à une conception sociale. La prise en compte de celle-ci est indispensable à l'analyse de fonctionnements urbains à fort enjeu patrimonial. Les choix de développement énoncés autour de la valorisation du patrimoine permettent de placer ce dernier en position privilégiée susceptible d'attirer les intérêts. Le risque physique de le perdre amène à pointer un certain nombre de vulnérabilités liées à la préservation même de cet objet patrimoine, mais la sélection de l'élément patrimonial aboutit surtout à générer des mobilisations puisqu'il est potentiellement générateur de ressources. Le risque est certes de perdre ce patrimoine, mais aussi de se voir écarté des retombées que sa gestion permet. Le deuxième facteur de risque semble le plus sensible dans les villes africaines où le problème de l'accès aux ressources est, de loin, prioritaire. La plus ou moins grande vulnérabilité dépend donc de la capacité à accéder à cette opportunité. La plus grande vulnérabilité est le risque d'exclusion totale de la « part du gâteau », ici le « gâteau patrimonial ». Etre en position de vulnérabilité signifie une mise à l'écart, une marginalisation, une ségrégation. Le risque est bien celui de ne pas pouvoir accéder aux ressources générées par les retombées de la mise en patrimoine. La personne « vulnérable » est par conséquent celle qui subit un rapport de forces défavorable.

2.2 La pauvreté au cœur du système

Les vulnérabilités individuelles s'additionnent au niveau urbain pour déboucher sur une vulnérabilisation de l'ensemble urbain en général qu'il est facile de repérer par la dégradation du bâti, le « laisser aller », la péjoration des conditions d'assainissement. Les habitants

signalent aussi la difficulté de leurs conditions de vie. Dans les espaces africains observés, les priorités sont liées à la survie et le sentiment de vulnérabilité s'exprime parallèlement à la crainte de ne pas pouvoir assurer les besoins de base. Le fonctionnement des sociétés urbaines est affecté dans son ensemble par des difficultés récurrentes qui participent à un état de pauvreté globale et de dysfonctionnements permanents, finalement devenus une norme, souvent productrice de risques multiples. Dans ce contexte, l'intérêt pour le patrimoine n'est, pour les populations, légitime que s'il apporte en même temps des espoirs d'amélioration des conditions de vie ou d'accès à un meilleur bien être et/ou à de nouvelles sources de revenus.

Dans le cas des villes maliennes du patrimoine mondial, appauvrissement des populations et difficultés climatiques ont favorisé l'émergence de vulnérabilités significatives visibles sur le plan de la détérioration du bâti, des difficultés de la gestion urbaine, mais aussi sur le plan des tensions sociales. La vulnérabilité des populations, telle que ressentie par les intéressés eux-mêmes, renvoie avant tout à leur pauvreté et à leur incapacité à accéder aux besoins élémentaires. Les facteurs explicatifs avancés, par exemple par les populations de Djenné, sont divers et si l'argument d'une conjoncture climatique défavorable est parfois décliné, c'est surtout l'incapacité à trouver de l'emploi et la faiblesse des revenus qui est dénoncée⁷. Les Djennenkés pointent volontiers un certain nombre de difficultés rencontrées qui ne leur permet plus par exemple d'entretenir correctement leur maison en banco⁸. La moindre qualité du banco utilisé actuellement amène une moindre résistance des habitations aux intempéries. Cette plus grande vulnérabilité des habitations (moins bonne étanchéité notamment) vient en partie de la plus faible utilisation de certains composants et adjuvants, tels que le beurre de karité ou encore la poudre de baobab. La cherté de ces matériaux est dénoncée, de même que la raréfaction d'un son de riz de qualité. La difficulté de réaliser le crépissage chaque année, alors qu'il est indispensable pour l'architecture de terre, est directement liée au coût trop élevé que cela représente. Les difficultés de la gestion urbaine se lisent à travers un environnement urbain très dégradé par l'augmentation de l'insalubrité. Les rejets se font directement dans la rue ou dans les marigots qui cernent la ville classée.

Photo 2 : À Djenné, ville malienne du patrimoine mondial dont l'ensemble de la vieille ville construite en banco est classé, les vulnérabilités sont d'ordres physique, social et environnemental. La vulnérabilité du bâti se voit par la dégradation des murs en banco et la tentation de remplacer ce matériau fragile par de la brique. La vulnérabilité environnementale se lit ici à travers l'état de saleté des berges qui se situent dans le secteur classé (cliché Anne Ouallet, 2007).

Les berges et les eaux qui entourent la ville sont donc fortement polluées. Or, c'est d'ici que sont directement extraites les boues, matière première de la constitution du banco. La fragilité environnementale urbaine se répercute sur une moindre qualité de l'habitat, qui est lui-même pollué, puisque fait de ces boues dégradées. L'insalubrité des espaces de vie ne se réduit plus à la saleté et au caractère nauséabond de rues qui deviennent impraticables pour certaines d'entre elles pendant la saison des pluies, mais atteint aussi la « coquille » de l'habitat, faite de banco pollué. Rappelons que ce sont ces maisons en banco qui font patrimoine.

2.3 Précarité et rivalités

Les djennenkés sont à la fois conscients de l'attrait qu'exerce leur type d'architecture et très méfiants vis-à-vis des opérations de restauration proposées. Un certain nombre d'indices renseigne sur l'état de mal être d'une bonne partie de la population et notamment sur la peur

⁷ Enquêtes personnelle réalisées à Djenné auprès des maîtresses de maison en février 2006.

⁸ Le banco est le torchis local. C'est justement cette architecture de terre qui fait le patrimoine de Djenné.

d'être dépossédés. Les opérations de restauration financées le sont dans le cadre d'un programme ambitieux du gouvernement malien et de la coopération néerlandaise, programme qui a commencé en 1994. Si l'on considère les réponses faites par les maîtresses de maisons sur le fait de savoir si elles souhaitent que leur maison soit restaurée dans le cadre du programme existant, on note que la moitié d'entre elles signifient ne pas le vouloir. L'argument avancé tourne alors autour de la crainte que la famille soit dépossédée à terme de son logement⁹.

Ce sentiment de précarité est omniprésent dans la ville. Il s'est traduit en septembre 2006 par une flambée de violence lors de l'intervention d'une mission d'expertise de la Fondation Aga Khan dont le but était d'entreprendre la restauration de la célèbre mosquée de Djenné. Une véritable émeute a été déclenchée traduisant le malaise profond de ceux qui se sentaient exclus de l'éventuelle manne financière, par exemple celle que représente la visite de la mosquée par les touristes. Les autorités modernes et traditionnelles ont été attaquées à cette occasion, le reproche leur étant fait de ne pas avoir informé les populations au sujet d'un patrimoine qui appartenait à tout le monde. Guides et jeunes semblent avoir joué un rôle moteur dans cette flambée de violence qui a embrasé cette petite ville malienne du patrimoine mondial, exprimant ainsi leur profonde frustration d'être mis à l'écart des revenus du patrimoine.

De façon classique, la chasse aux revenus générés par les mises en patrimoine se lit à travers une rivalité entre les différents intervenants du patrimoine, qu'ils soient intervenants extérieurs, autorités locales ou encore acteurs économiques divers. Par exemple, la rivalité entre guides est courante dans les villes du patrimoine. Elle porte sur la captation des dépenses des touristes. Elle est plus ou moins visible, plus ou moins déclarée. Elle devient parfois une véritable guerre des guides avec des affrontements sérieux, comme au début des années 2000 à Lalibäla, ville d'Ethiopie dont les églises hypogées ont été classées au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1978 (photo 1). Ces églises attirent des touristes du monde entier. Un contrôle strict des guides y a été rapidement mis en place à la suite de ces heurts qui avaient un temps terni l'image de la ville.

La représentation de la vulnérabilité et sa spécification varient selon le type d'implication dans l'espace urbain. Les priorités ne sont pas les mêmes pour les intervenants extérieurs et les populations locales. Elles diffèrent aussi selon les positions sociales et politiques occupées dans chaque ville. L'étude des discours montre que bailleurs de fond, experts et autorités énoncent davantage les vulnérabilités environnementales dont la protection du patrimoine fait partie. Les comportements des populations locales montrent plutôt que les vulnérabilités vécues sont avant tout de l'ordre de la survie. Ce sont alors plutôt des vulnérabilités économiques qui sont mises en avant. Preuve en est que les menaces liées à la dégradation de l'environnement urbain, telles que l'insalubrité ou la dégradation du patrimoine ne suscitent pas (ou très peu) d'implication sur le long terme de la part de populations qui refusent de se prendre en charge et laissent tomber les entretiens dès que les programmes d'accompagnement se terminent. Il existe peu de sens de la responsabilisation individuelle et collective dans ces secteurs de la part des habitants.

L'identification des éléments générateurs de vulnérabilités varie donc d'un acteur à l'autre selon sa position et selon l'échelle d'appréhension. Les acteurs internationaux qui guident la plupart du temps les politiques locales ne sont pas forcément en phase avec les aspirations locales. Identifier les facteurs de vulnérabilité invite à rechercher les enjeux qui se tissent autour de la question patrimoniale et à mesurer les capacités qu'ont les différents acteurs à contrôler ce type d'enjeux.

⁹ Enquêtes personnelles réalisées à Djenné, février 2006.

3. Enjeux autour du patrimoine et minimisation des vulnérabilités

La question des enjeux autour du patrimoine est omniprésente dans les villes à forte potentialité patrimoniale (Melé P., 1995). Ces enjeux sont en grande partie ceux créés par la globalisation dans la mesure où la sélection au patrimoine correspond à une entrée des éléments patrimonialisés dans le champ économique et sollicite très souvent l'intervention d'acteurs internationaux. La globalisation favorise l'essor d'une industrie patrimoniale auquel la labellisation « patrimoine mondial » participe.

3.1 Accéder aux ressources

Les vulnérabilités liées à cette intrusion du patrimoine dans le secteur marchand sont donc aussi, pour un certain nombre d'entre elles en tout cas, celles qui accompagnent la mondialisation. Les mises en patrimoine qui sont pensées comme un secteur de placement (de compétence, d'expertises, de notoriété) et comme un tremplin économique suscitent de multiples convoitises. Elles répondent, de manière assez classique, aux logiques du développement pensé par l'économie libérale dans un cadre régi par la concurrence. L'accès aux revenus dépend de l'effective participation au système, ce que beaucoup ont parfaitement compris. Le classement au patrimoine mondial amplifie les appétits dans la mesure où les bailleurs de fonds internationaux sont très présents et sont souvent eux-mêmes en rivalité dans les villes concernées. Les enjeux sont alors démultipliés. Ils ont toujours une dimension économique, mais peuvent aussi prendre des atours identitaires et être révélés par des expressions politiques ou encore lors de tensions sociales. Il est important pour les différents acteurs de s'assurer le meilleur contrôle possible de ces enjeux. La minimisation des vulnérabilités s'entend alors comme capacité à accéder aux revenus générés par la mise en patrimoine. Les « gagnants » sont souvent ceux qui sont les mieux branchés sur le système mondial. En négatif, cela aboutit aussi à une mise en vulnérabilités des perdants. Le sentiment de vulnérabilité semble augmenter avec l'exacerbation des rivalités, au moins pour ceux qui se sentent hors système. C'est le cas de la majorité des populations locales, qui certes est en position de spectatrice, mais demande à participer. Et participer signifie « profiter ». L'enjeu est bien celui d'une prise de participation dans le capital sonnante et trébuchant de l'entreprise patrimoniale et non pas une satisfaction, une contemplation idéale et mémorielle de la valeur d'un espace, d'un lieu, d'un monument ou encore d'un événement repéré comme exceptionnel. La question est bien de savoir sur quel mode va se faire cette participation aux changements. Une des raisons des émeutes de Djenné de septembre 2006 est l'éviction de la population, et notamment des guides, du contrôle sur l'entrée dans la mosquée et des bénéfices générés par le prix payé par les touristes. Ces derniers peuvent actuellement s'acquitter d'un droit d'entrée exorbitant pour une visite organisée « au noir ». Ces revenus sont accaparés par quelques uns et provoquent du coup de nombreuses hostilités dans le reste de la population.

Les effets de la globalisation se lisent souvent à travers une reconfiguration des systèmes locaux qui ne doit pas être interprétée comme une opposition tradition/modernité, mais comme une évolution dans la répartition des contrôles. Les appels à participation de la « société civile », des jeunes et des femmes notamment, qui avaient suscité un grand espoir, apparaissent dans les faits souvent doublés par la concurrence d'acteurs davantage branchés sur le système mondial (imam, maire dans le cas de Djenné). Le rapport de force n'est plus ressenti comme du ressort de l'invention locale des populations, mais plutôt comme une mise en concurrence inégale pour l'accès aux richesses patrimoniales. Les dommages potentiels pour la majorité des habitants en sont la dépossession, la marginalisation, l'appauvrissement, la ségrégation, bref la mise à l'écart d'une gestion urbaine qui apparaît au bout du compte confisquée. Dans ce cadre, certaines opérations de sauvegarde du patrimoine

interviennent, elles aussi, comme des éléments de dérégulation du système préexistant quand elles sont ressenties comme délégitimation du contrôle local, que ce soit par dépossession de certaines populations ou survalorisation de certaines catégories par des intervenants extérieurs et installation de nouvelles pratiques clientélistes.

3.2 Incertitudes et résistances

L'argument de la participation citoyenne est peu opérant et insuffisant pour garder le lien social. Quand l'implication effective de la « société civile » est infructueuse, le sentiment de frustration est tel que cela peut créer de fortes tensions qui atteignent parfois, comme nous l'avons vu, des états paroxystiques lors de crises de contestation violentes. La prolifération des programmes sectoriels, des projets, des bailleurs de fonds, les différentes échéances, dont les échéances politiques, exacerbent les concurrences et introduisent des tensions qui semblent aussi alimenter le sentiment de vulnérabilités. L'incertitude quant à la capacité de contrôler les enjeux créés par les mises en patrimoine fait craindre à nombre d'acteurs d'être dépossédés. L'incertitude concerne le fait de ne pas être certain de pouvoir contrôler le « trésor enfoui » à Aksum, ville du nord de l'Éthiopie dont les obélisques sont classées au patrimoine mondial et où des fouilles archéologiques se poursuivent. La même incertitude prévaut dans les villes maliennes du patrimoine mondial (Djenné, Tombouctou, Gao) où les manuscrits anciens ont été repérés comme patrimoine et où les possesseurs de manuscrits préfèrent les cacher. Dans le cas du patrimoine d'Aksum qui est essentiellement un patrimoine à valeur archéologique dont une bonne partie se trouve sous les habitations actuelles, les familles sont réticentes à déclarer la présence de vestiges dans leur sous-sol, de peur qu'on ne les déloge. Dans les villes sahéliennes, gardiennes d'un riche passé intellectuel lié à l'islam, les populations craignent de signaler qu'elles possèdent des manuscrits, ou en tout cas appréhendent de les confier. Dans aucun des cas, les populations locales ne veulent être amenées à se séparer du patrimoine repéré.

A Lalibäla, cela se traduit plutôt par la crainte de ne pouvoir conserver l'usage des lieux directement lié à la fonction sacrée du site.

L'incertitude est aussi partout celle de ne pouvoir profiter des nouvelles opportunités, de participer aux activités générées par les patrimonialisations. Les populations essaient de gérer au mieux ces incertitudes. La convergence d'intérêts entre la mise en valeur du patrimoine pour des buts lucratifs et la conservation de l'usage, voire de la propriété par les habitants, nécessite une concertation forte entre les différents intervenants. Force est de constater que, pour l'instant, la participation citoyenne et la gestion participative font partie d'un discours descendant et n'ont sur le terrain des villes africaines que très peu d'épaisseur palpable. Il existe une distorsion réelle entre l'existence d'un affichage important de ces notions et la réalité de leur coquille vide. Or, l'existence d'un espace de négociation ou de redistribution est vitale pour que le système puisse continuer à fonctionner.

3.3 La résilience contre la vulnérabilité

En l'absence de participation plus équitable au système générant les ressources et devant la difficulté d'accès aux besoins et services de base, les populations se replient sur d'autres solutions qui peuvent finalement être vues comme des indices de résilience sociale. Plus un système est résilient, moins il est vulnérable (Dauphiné A., 2007) et les sociétés concernées recherchent de façon continue des adaptations, des réajustements qui leur permettent effectivement de continuer à fonctionner dans un monde en changement. Des stratégies sont donc adoptées par les populations en situation de fragilité pour sécuriser au maximum leur survie et gérer au mieux les incertitudes dans lesquelles elles se trouvent. Cette capacité des sociétés à continuer à fonctionner malgré les dysfonctionnements multiples semble surtout s'appuyer sur l'entretien d'un capital social existant et compter sur sa diversification. C'est ce

capital social qui permet un certain nombre de redistributions à travers des solidarités traditionnelles, mais aussi des affiliations nouvelles qui interpellent le social comme le religieux et passe beaucoup par des pratiques associatives. Au Mali, par exemple, la vivacité de la *sinankunya*, « relation à plaisanterie »¹⁰, conforte les liens sociaux traditionnels et joue comme un filet social incontournable en permettant des redistributions à travers un système d'entraide très rodé. Elle est d'ailleurs désignée nommément par nombre d'habitants comme un facteur d'entente essentiel et comme moyen de modération des inégalités. Certaines femmes de Djenné¹¹ n'hésitent pas à la présenter comme le premier patrimoine à protéger (Ouallet A., Cissouma D., 2007). La recherche de la diversification des modes d'accumulation du capital social (Bourdieu P., 1980 ; Ponthieux S., 2006) apparaît ainsi comme une stratégie récurrente de parade contre la vulnérabilité. Ceci dit, les plus pauvres ont toujours plus de mal à élargir ce capital social que les plus riches.

Les capacités d'adaptation se lisent également à travers la facilité à se glisser dans les discours de ceux qui tiennent les cordons de la bourse, pour rapatrier quelques subsides. Toute une rhétorique utilisant un vocabulaire convenu autour du « développement durable » s'est développée et est appropriée par différents acteurs locaux qui tentent ainsi d'être dans le coup. Le phénomène est lisible au Mali comme en Ethiopie. Cet artifice peut être compris comme une capacité à se réorganiser autour des nouvelles données et comme une disposition à anticiper ce qui peut l'être (Lallau B., Dumbi Cl., 2007) de façon à se donner une chance d'accéder à une amélioration concrète des conditions de vie, de travail. Ainsi, l'argument patrimonial est souvent réutilisé pour tenter de capter quelques projets. Dans les villes du patrimoine, il est intégré comme élément porteur de la « débrouille ». Les associations de défense du patrimoine se multiplient. Elles sont présentes au Mercato (Addis-Abeba), mais aussi à Djenné ou encore à Gao (Mali). Le patrimoine peut être détourné dans le sens identitaire, et apparaître alors comme exclusif des défenses d'intérêts d'une communauté (Ouallet Anne, 2003). La question de sa ré-instrumentalisation autour d'arguments religieux mériterait par exemple de plus amples développements.

La recherche et la captation des interlocuteurs et représentants adéquats sont une dimension importante des réajustements. Tout cela procède de tâtonnements, de bricolages constants que certains nommeront innovations. Ils apparaissent en tout cas comme des éléments de résilience sociale permettant de faire tenir un système en transformation rapide. Ces ajustements se repèrent au niveau individuel, au niveau associatif et aux différents échelons de représentation institutionnelle.

Dans une époque marquée par la mondialisation et conjointement par la décentralisation, trouver les médiateurs adéquats semble particulièrement délicat. C'est un défi de taille pour les nouvelles collectivités locales qui ont la charge d'élaborer un véritable projet concernant l'ensemble des partenaires, et donc un projet de société pour lequel les priorités incluent celles des populations locales. Le bilan en semble très mitigé, tant en Ethiopie qu'au Mali qui s'est engagé dans la décentralisation depuis le début des années 1990, c'est-à-dire une quinzaine d'années avant l'Ethiopie. La réalité d'un mode de gestion au coup par coup, influencé par le rythme de programmes subventionnés par des bailleurs de fonds multiples et qui ont chacun leur champ d'intervention donne une vision fragmentée et sur le court terme qui ne permet pas de se placer pour l'instant dans de telles perspectives d'un véritable projet local cohérent. L'efficacité des gestionnaires y est toujours limitée et a peu de chances de déboucher sur une approche globale des problèmes économiques et de société sous-jacents. La mobilisation autour de la préservation patrimoniale (parfois hypothétique) de quelques éléments jugés

¹⁰ Cette *sinankunya*, « relation à plaisanterie » se construit à partir des liens de cousinage ou de parenté à plaisanterie.

¹¹ Enquêtes personnelles réalisées à Djenné, février 2006.

vulnérables, voire de l'ensemble de la vieille ville (Djenné, Harär) ne suffit pas. Une autre dégradation, celle des niveaux de vie et des capacités à apporter des solutions durables aux dysfonctionnements est autrement plus préoccupante. Un des enjeux essentiels reste bien d'arriver à créer de la cohésion autour d'un programme de développement qui intègre le bien être des populations, leur qualité de vie et la reconnaissance de leur légitimité effective à participer à des projets locaux dans lesquels le patrimoine peut être partie intégrante.

Cette réflexion en termes d'enjeu place l'analyse des vulnérabilités dans une vision très sociale et très politique. Il apparaît à l'évidence que la gestion par expertise et sur le plan technique du patrimoine ne peut prétendre se rapprocher d'une gestion soucieuse d'un quelconque développement soutenable. Les sociétés entrent en résistance et cela se traduit par des conflits qui peuvent être sérieux ou elles entrent en résilience et inventent alors des solutions pour minimiser leur vulnérabilité. Les villes du patrimoine offrent, en général, à la fois des indices de résistance et de résilience.

Conclusion

Les liens entre vulnérabilités et entreprises patrimoniales interpellent le projet global de développement des espaces considérés. Les sélections, puis les gestions patrimoniales, mises en place au nom de la lutte contre la vulnérabilité d'éléments exceptionnels, introduisent en général de nouveaux enjeux qui dépassent largement les éléments repérés comme patrimoniaux. Ces enjeux multiples qui interpellent à la fois les espaces et les sociétés peuvent être, à leur tour, sources de nouvelles vulnérabilités. L'entrechoquement des convoitises sur des territoires pauvres, projetés dans le jeu mondial par la qualité de leur héritage, produit des effets perturbateurs, notamment pour les sociétés locales. La multiplication des acteurs rend le jeu plus serré et l'incertitude d'avoir sa place dans le nouveau jeu mondialisé accroît les frustrations et les situations de vulnérabilité. Les entreprises patrimoniales se révèlent donc être non seulement des gardes fous pour des espaces en périls, mais aussi productrices d'autres effets. Dans les villes du patrimoine mondial, elles reflètent des choix de construction urbaine issus de politiques répondant souvent à une vision idéologique du « développement durable » qui imposent des normes universelles de fonctionnement et des modes de gestion où intérêts particuliers et laisser faire dominant. De nombreux citoyens en sont exclus. Pauvreté et exclusion restent les principales sources de vulnérabilité dans ces villes africaines riches de leur histoire et pour lesquelles le label du patrimoine mondial n'a, pour l'instant en tout cas, pas apporté les espoirs escomptés.

Bibliographie, webographie

- Bourdieu Pierre, 1980, « Le capital social », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°31, 2-3.
- Dauphiné André, Provitolo Damienne, 2007, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie*, n°654, 115-125.
- Gravari-Barbas Maria, 1996, « Le sang et le sol : le patrimoine comme facteur d'appartenance à un territoire urbain », *Géographie et culture*, n° 20, 55-68.
- Kurzac Anne-Claire, 2005, « Ces Riads qui vendent du rêve, patrimonialisation et ségrégation en médina », 467-478, in Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*, PUR, 618 p.
- Lallau Benoît, Dumbi Claudine, 2007, « L'éthique du mayélé : les fins et les moyens de la « débrouille » dans la filière maraîchère de Kinshasa », *Mondes en développement*, 1/2007, n° 137, 67-79.

- Leite Rogerio Proença, 2002, « Contre-usages et espace public: notes à propos de la construction sociale des lieux à Manguetown, Recife, Brésil », *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, June 2002, vol.17, n°49, 115-134.
- Melé Patrice, 1996, « Quartiers populaires et patrimoine au Mexique », *Annales de la recherche urbaine*, n° 72, 22-32.
- Melé Patrice, 1995, « Historicité et espace urbain, patrimoine et stratégies d'image dans les centre-villes mexicains », *Cahiers des Amériques latines*, n° 18, 80-103.
- Navez-Bouchanine Françoise, 1996, « La médina au Maroc : élites et habitants », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n°72, patrimoine et modernité.
- Ouallet Anne, Cissouma Diama, 2007, « Conservation du patrimoine et développement urbain à Djenné, Tombouctou et Gao au Mali », 69-84, in *Mémoire de la ville, transmission des connaissances, des savoirs et des cultures*, CIDEF/AFI, Paris, 291 p.
- Ouallet Anne, Tamru Bezunesh, Couret Dominique, 2005, « Habiter les vieux quartiers d'Addis-Abeba : un patrimoine en risque ? Eléments pour la compréhension des enjeux et des acteurs », 297-314, in Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*, PUR, 618 p.
- Ouallet Anne, 2003, Affirmations patrimoniales au Mali : logiques et enjeux, 301-312, in *Espaces tropicaux, Patrimoine et développement dans les pays tropicaux*, n° 18, Université M. de Montaigne, Bordeaux.
- Ponthieux Sophie, 2006, *Le capital social*, Repères, La Découverte, 121 p.
- Russeil Sarah, 2006, *L'espace transnational, ressource ou contrainte pour l'action internationale des villes à la fin du XXeme siècle ? Analyse comparée de la fabrique et de la gestion du Patrimoine mondial à Lyon et à Québec*, thèse d'université, Université Lyon2.
- Salin Elodie, 2005, « La réhabilitation dans les centres anciens dans les grandes villes du Sud : entre maintien des populations pauvres et tentatives de gentrification ? », 281-295, in Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*, PUR, 618 p.
- Tamru Bezunesh, 2002, « L'émergence du risque d'inondation à Addis-Abeba », *Annales de Géographie*, n° 627-628, pp. 614-636.
- <http://whc.unesco.org/fr/35/>

Anne Ouallet

UR 029, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

UMR-CNRS 6590, RESO, Université Rennes 2